Belgique : 19.941 demandes d’asile ont été introduites en 2010

06/01/2011 à 16h00

En 2010, 19.941 demandes d’asile ont été introduites en Belgique, ce qui constitue une augmentation de 16% par rapport à 2009, indique mercredi dans un communiqué le Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides (CGRA). L’augmentation a été particulièrement forte lors des quatre derniers mois de l’année.

“*Nous constatons de manière structurelle que chaque année, le nombre de demandes d’asile augmente de manière significative durant les derniers mois de l’année pour diminuer ensuite durant les mois suivants*“, note Dirk Van den Bulck, commissaire général aux réfugiés et aux apatrides. Le nombre de demandes introduites durant les quatre derniers mois de 2010 constitue 40% du nombre total pour l’année. La majorité des demandeurs d’asile étaient en 2010 originaires du Kosovo, d’Irak, de Russie, d’Afghanistan, de Guinée, de Serbie, de Macédoine et d’Arménie.

Les Irakiens et les Afghans sont poussés à l’exil par des raisons de sécurité, tandis que les demandeurs originaires des Balkans migrent principalement pour des raisons économiques. Le CGRA a traité 14.319 demandes d’asile, le solde des demandes étant traité directement par l’Office des étrangers. Une décision sur cinq prise par le CGRA a été positive. Le CGRA a reconnu comme réfugiés principalement des Guinéens, des Irakiens, des Tibétains, des Afghans et des Russes. Les décisions négatives sont prises quand le CGRA n’est pas convaincu par les déclarations du demandeur d’asile concernant son origine, son identité ou les problèmes invoqués.

RTL

(Merci à Tourangeau)